



© DEMFI

DIPLÔME EUROPÉEN EN MÉDIATION FAMILIALE INTERNATIONALE

Avant-Propos	Page 1
Historique	Page 2
La Formation	Page 4
Dates	Page 7
Tarifs	Page 8

AVANT-PROPOS

La formation à la médiation familiale internationale, le DEMFI, se situe entre complexité, droit et États. La procédure internationale de droit privé doit être associée à un processus de médiation pour remettre du cœur dans une relation afin que le lien ne désespère pas et que l'intérêt de l'enfant soit pris en compte.

Lors de la Conférence de Budapest les 23 & 24 juin 2014 en présence des Ministères de la Justice Française et Hongroise, « Médiation en matière de déplacements internationaux illicites d'enfants », le Ministre de la Justice Hongroise, lors de son allocution d'ouverture, a souligné que la médiation n'est pas une logique de paragraphe mais une logique de cœur. Le droit ne refait pas une famille. La rencontre de Berlin les 15 & 16 décembre 2014 a mis l'accent sur la pertinence d'une formation appropriée et sur l'implication nécessaire des organisations judiciaires. La Conférence de clôture à Budapest les 18 & 19 juin 2015 sous la Présidence du Ministère de la Justice Hongroise, en présence des autorités centrales de nombreux pays européens, avec l'intervention d'Emily O'REILLY, Médiateure Européenne élue par le Parlement Européen, a précisé l'importance et la nécessité de la médiation familiale internationale et d'une formation appropriée où le DEMFI fut présenté. Ce travail collectif d'une année soutenu par la Commission Européenne a permis la publication d'un ouvrage : « Mediation in unlawful international child abduction cases » an amicable solution in the interest of children.

Les ruptures de communication, les séparations, les divorces en matière familiale dans le contexte international deviennent une affaire non plus intime, conjugale ou familiale, mais aussi sociale, idéologique, voire même diplomatique entre les États. Les Conventions internationales, les Guides de bonnes pratiques recommandent une appréhension humaine de la séparation. C'est une nouvelle liberté dans le droit international.

La médiation familiale internationale humanise les procédures. Le Médiateur Familial International, nouvel acteur du monde contemporain, doit mettre sa nouvelle compétence dans une mission d'humanisation entre processus et procédure, il s'inscrit naturellement dans le Droit Collaboratif et la Justice participative.

La formation proposée par AMORIFE International correspond aux nouveaux besoins du monde.

Pierre GRAND & Claudio JACOB, AMORIFE International

HISTORIQUE

I - Rapide historique de la formation à la médiation familiale internationale

1 - histoire du diplôme :

Le premier diplôme en médiation familiale internationale, le CEMFI (Certificat Européen en Médiation Familiale Internationale), fut créé en 2004 à l'IUKB (Institut Universitaire Kurt Bösch) à Sion dans le Valais en Suisse. Il fut "lancé" dans la mouvance du Symposium de la Médiation à Sion et répondait aux exigences émises plus tard en 2005 lors du Colloque Mondial de la Médiation à Crans-Montana qui aboutit à la "Déclaration de Crans-Montana" à l'adresse des élus, des politiques européens et mondiaux, des ambassadeurs, consuls, attachés parlementaires, ...

En 2006 un premier groupe de médiateurs européens obtint le CEMFI. Le certificat était alors porté par l'IUKB et différentes instances européennes. En 2008 une seconde promotion eut lieu à Sion et Paris. Suite à une réorganisation des services l'IUKB arrêta la formation en 2009.

En 2010 AMORIFE International, en partenariat avec l'IRTS (Institut Régional du Travail Social) de Franche-Comté, a repris le "flambeau". Elle fut accompagnée dans cette démarche par le Service Social International (SSI) et le Groupement Pro-Médiation (GPM) en Suisse, le Centre de formation pour la médiation systémique Grégory Bateson en Italie. Le nouveau diplôme bénéficia également de l'appui de l'Institut International des Droits de l'Enfants à l'ONU grâce à la participation de Monsieur Jean Zermatten, son directeur. Il faut y ajouter d'autres collaborateurs Français, Allemands, Anglais, Néerlandais et Québécois.

Une première promotion a terminé son cursus dans ce cadre en 2013, il s'est déroulé à Besançon, Genève et Milan.

2 - Situation actuelle :

AMORIFE International offre une nouvelle organisation pédagogique qui permet des accès plus diversifiés aux professionnels de la médiation et des champs de la psychologie, de la sociologie, du droit et du travail social. L'IRTS de Franche-Comté est partenaire de cette formation.

AMORIFE International a été désignée par l'Autorité Centrale Française comme expert en formation à la médiation familiale internationale, en accord avec le Ministère de la Justice Hongroise et fait partie d'un groupe d'experts européens en la matière. Elle a participé à ce titre à la conférence LEPCA à La Haye (Lawyers in Europe focusing on international Parental Child Abduction), à la Conférence de Budapest (Mediation in unlawful international child abduction cases, an amicable solution in the interest of children), à la rencontre de Berlin organisée par les Ministères de la Justice Hongroise, Française et Allemande et à la Conférence de clôture de Budapest pour le rendu du travail des experts en présence des trois Ministères de la Justice, de nombreuses autorités centrales européennes, d'avocats et de médiateurs européens.

Ces travaux ont pour objectif d'harmoniser les pratiques de médiation familiale concernant les déplacements illicites d'enfants ainsi que les formations à la médiation familiale internationale (il en existe deux principales actuellement : celle dispensée en Allemagne par MIK et celle dispensée par AMORIFE International).

Une seconde promotion a terminé son cursus dans ce cadre en 2016, il s'est déroulé à Dole.

II - le diplôme et sa reconnaissance

Cette formation ne revêt pas de caractère obligatoire pour traiter des situations de médiation familiale internationale. Elle est privée et le diplôme qui est délivré est un diplôme privé.

Formation et diplôme jouissent d'une reconnaissance par les autorités judiciaires, par les autorités centrales qui sont au cœur des litiges familiaux transfrontières. AMORIFE International s'est dotée, en plus, d'un réseau européen et mondial de formateurs de haut niveau qui renforce le degré de reconnaissance du diplôme.

La formation et le diplôme permettent d'approfondir le droit international privé, de comprendre le fonctionnement des conventions internationales, d'appréhender la prévention des enlèvements d'enfants et la restauration des liens familiaux dans l'intérêt de l'enfant. Le cursus permet également de confronter les différentes cultures et religions de par le monde et de se créer un réseau international, de rencontrer des experts internationaux, d'acquérir une méthodologie adaptée pour mieux gérer les conflits transfrontaliers de demain. Elle humanise les litiges transfrontières.

Elle est incontestablement un atout au niveau européen et mondial pour celles et ceux qui travaillent ou souhaitent travailler au niveau international.

Nous sommes labellisés et agréés par la FNCM, Fédération Nationale des Centres de Médiation.

III - la Formation

- **Le DEMFI est accessible aux personnes diplômées en médiation familiale ou médiation généraliste avec option famille (agréées, validées ou certifiées dans leur pays). En France le DEMF est exigé.** La formation diplômante comprend 80 heures dont 2 modules de trois jours d'enseignements en Centres de formation (42 heures) et un module de 7 heures réparti en plusieurs séquences de visio-conférence.
- **Une attestation de fin de formation sera donnée aux personnes ayant suivi le cursus complet et n'étant pas diplômées, certifiées ou agréées en médiation familiale ou en médiation généraliste avec option famille. Un niveau II est obligatoire pour l'entrée en formation.**

DIPLÔME EUROPÉEN EN MÉDIATION INTERNATIONALE

EUROPAI DIPLOMA A NEMZETKÖZI BEKEKÖZVETITESBEN

EUROPÄISCHES DIPLOM IN INTERNATIONALER FAMILIEN MEDIATION

EUROPEAN DIPLOMA IN INTERNATIONAL FAMILY MEDIATION

Claudio JACOB & Joëlle PIOVESAN

Responsables



© DEMFI

DIPLÔME EUROPÉEN EN MÉDIATION FAMILIALE INTERNATIONALE

LA FORMATION

A/ LES OBJECTIFS

Cette formation modulaire a comme finalité de permettre aux professionnels de concourir à la prévention des enlèvements d'enfants et/ou au maintien des liens de l'enfant auprès des lignées parentales séparées dans un contexte international et/ou inter culturel, d'essayer de retravailler les relations, les valeurs et les filiations par-delà le droit en replaçant les personnes au centre de la scène. Discuter l'enfant selon les besoins de chacun dans son intérêt légitime.

Les professionnels de la médiation pourront y acquérir les compétences nécessaires afin d'œuvrer dans les situations de conflit où les questions de la distance, de l'internationalité, de l'inter culturalité, de l'inter religion et des différences de langages pourront être présentes.

Les principales acquisitions et réflexions porteront sur :

- Les outils méthodologiques spécifiques
- Les notions de droit privé international
- Le contenu des conventions internationales
- Des connaissances sur les dimensions interculturelles et interreligieuses
- Les concepts de migration, d'émigration et d'immigration
- L'adaptation de la posture du médiateur
- La déontologie et l'éthique de la médiation internationale

B/ L'ACCES A LA FORMATION

- **Un niveau II est exigé pour l'entrée en formation.**
- **DEMFI** : être diplômé, accrédité ou agréé dans son pays en tant que médiateur familial ou médiateur généraliste avec option famille. Pour la France le DEMF est exigé.
- **Une attestation de fin de formation** sera donnée aux personnes ayant suivi le cursus et n'étant pas diplômées, accréditées ou agréées en médiation familiale ou médiation généraliste avec option famille.
- **Les situations particulières** pourront être étudiées sur dossier et entretien.

C/ LES MODALITES DE REALISATION DE LA FORMATION

Pour toutes les personnes admises en formation :

- Deux modules de trois jours en Centre de Formation + sept heures de visio-conférence divisées en plusieurs séquences. Une attestation de présence sera fournie à l'issue de chaque module. Une attestation « visio-conférence » sera fournie à l'issue des 7 heures.
- La réalisation d'un stage d'observation ou d'implication en milieu judiciaire international ou avec des Médiateurs Familiaux Internationaux, de 14 heures.
- La rédaction d'une note de 5 à 10 pages, présentée en fin de parcours.

D/ LES CONTENUS

1- Le droit

- Les droits de l'Enfant et les droits de l'Homme
- Le droit international privé concernant les questions patrimoniales et successorales
- Les conventions internationales (La Haye, Luxembourg, Bruxelles IIbis, Droits de l'Enfant...)
- Les conventions bilatérales et l'exéquatur des jugements
- Présentation des autorités centrales
- Présentation de la justice réparatrice et/ou restauratrice et du droit collaboratif

2 - l'inter culturalité

- Les notions d'universalisme et de différentialisme
- Les couples et les familles bi nationaux ou multinationaux et/ou multiculturels
- Les contextes de migration, d'émigration et d'immigration
- Les impacts sociologiques et psychologiques pour les enfants des différences culturelles, religieuses et linguistiques
- Impacts Culture et Droit

3 - La méthodologie en médiation familiale internationale

- Les spécificités de cette méthodologie au regard des pratiques traditionnelles de médiation
- La posture spécifique du médiateur familial international
- Les outils particuliers liés à la distance et aux différences linguistiques
- L'impact de l'interprète

- L'apprentissage et la compréhension des démarches particulières dans les situations internationales
- Les relations du médiateur avec les partenaires politiques et judiciaires
- Exemples de médiations familiales internationales et exercices de mise en situation

E/ LE STAGE PRATIQUE

Chaque professionnel en formation va réaliser une observation et éventuellement une expérimentation d'une ou plusieurs séances d'un processus de médiation familiale dans un contexte d'internationalité et/ou d'inter culturalité ou encore de « médiation à distance ».

- Une convention de stage est passée entre AMORIFE International et l'organisme ou la personne recevant le stagiaire.
- Dans le cadre d'un organisme un tuteur de stage sera obligatoirement nommé.

F/ LA NOTE DE SYNTHÈSE

Elle est à rédiger et soutenir en fin de formation et viendra rendre compte de l'ensemble du parcours du professionnel en formation.

G/ LES VOLUMES HORAIRES et L'ORGANISATION (correspondance en ECTS possible)

La formation dans sa totalité comprend 80 heures :

- | | |
|---|-------------|
| - Deux modules de trois jours en Centres de formation | : 42 heures |
| - Des séquences d'1 heure 30 à 2 heures d'enseignement à distance | : 7 heures |
| - Un stage pratique en Europe | : 14 heures |
| - Travail personnel en documentation et recherche | : 14 heures |
| - Accompagnement à l'écrit d'une note de synthèse | : 3 heures |

Les heures de télé-enseignement par SKYPE sont consacrées à la méthodologie, à l'analyse des pratiques professionnelles et aux échanges avec des praticiens expérimentés en matière de médiation familiale internationale.

A – les regroupements en Centres de formation sont les modules d'enseignements : Ils sont en langue française et peuvent être traduits dans la langue d'un pays partenaire.

B – les séquences d'enseignements à distance (SKYPE) ont un double objectif : être en relation d'enseignement avec des intervenants géographiquement éloignés d'une part et d'autre part permettre aux personnes en formation de s'expérimenter dans ce mode de communication spécifique très utile en médiation familiale internationale ou dans les médiations à distance.

C – les modalités d'enseignement sont interactives, laissant beaucoup de place aux échanges et à l'analyse de cas pratiques amenés par les intervenants et les personnes en formation.

D – les intervenants sont des formateurs qualifiés et reconnus issus de différents champs disciplinaires. Ils offrent une ouverture philosophique, culturelle et juridique multiple en permettant l'acquisition de ce diplôme aux professionnels en provenance des cinq continents.

H/ LA VALIDATION DU CURSUS DE FORMATION ET L'OBTENTION DU DEMFI

- L'assiduité :

- présence obligatoire en Centre de formation et aux séances de visio-conférence.

- La réalisation d'un stage pratique :

- 14 heures en Europe OU ailleurs dans le monde.
- Une attestation du lieu de stage certifiant la réalisation de celui-ci, rédigée obligatoirement en langue française ou anglaise.

- L'écriture d'une note de synthèse et sa présentation devant un jury :

- Cette note sera rédigée en langue française ou anglaise et présentée obligatoirement dans l'une de ces deux langues.

- Les personnes diplômées, accréditées ou agréées en médiation familiale ou en médiation généraliste avec option famille recevront leur diplôme, le DEMFI.

- Les personnes non diplômées, accréditées ou agréées en médiation familiale ou en médiation généraliste avec option famille recevront une attestation de fin de formation.

Pour les personnes qui ne terminent pas leur cursus : une attestation de participation partielle au cursus de formation leur sera délivrée, elle restera valable trois ans pour permettre de terminer la formation.

DATES

DEMFI	
Module 1 & Module 2	: jeudi, vendredi, samedi
Lieu : DOLE (France) ou dans une autre ville	

Soirée offerte forfaitaire (dîners et boissons) sur place aux participant(e)s : le vendredi du Module 2.

TARIFS

DEMFI : 80 heures

Financement personnel : 1800,00 €

Financement Employeur : 2500,00 €

Exonération de la TVA - Article 261-4 4^{ème} du CGI

25% d'acompte exigés avec l'inscription, encaissés le premier jour de formation.

Paiements mensuels possibles.

Paiements acceptés en euros (€) par CB, virement, Paypal, chèque bancaire, mandat national et international (frais à la charge de l'exécutant), espèce en monnaie en cours, rendu en euros et change effectué sur internet en prenant le cours du jour arrondi au cent supérieur.

Les acomptes sont remboursés en cas d'annulation de la formation par la SCIC AMORIFE International.

En cas d'annulation par un ou une participant(e) : l'acompte est remboursé si l'annulation intervient un mois ou plus avant la date du premier jour de la formation. Il est conservé en cas d'annulation par le (la) participant(e) moins d'un mois avant le premier jour de formation et encaissé au premier jour de la formation.

En cas d'annulation d'un module, d'une journée ou d'une partie de la formation prévue, la SCIC AMORIFE International s'engage à remplacer les contenus annulés et le temps annulé par une nouvelle organisation avec une qualité équivalente et des contenus semblables, si de nouvelles dates doivent être organisées, cela se fera en concertation avec l'ensemble des participants sur le principe majoritaire. Aucun remboursement ou dédommagement ne pourra être réclamé dans ces circonstances.

MERCI! KÖSZ ! DANKE ! THANK!

Claudio JACOB & Joëlle PIOVESAN, Responsables Pédagogiques.

